



canadian interactive alliance
alliance interactive canadienne

Le 5 février 2018

Par courriel adressé à Marie-Eve.Belzile@sen.parl.gc.ca

Comité sénatorial des affaires étrangères
et du commerce international
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)

À l'attention de : Marie-Ève Belzile
Greffière du Comité

Objet : Suivi de la comparution de l'Alliance interactive canadienne du 1^{er} février 2018

1. Je vous remercie beaucoup d'avoir invité l'Alliance interactive canadienne à comparaître devant vous dans le cadre de votre étude concernant l'incidence des arts et de la culture sur la diplomatie culturelle. Après avoir examiné la transcription provisoire de notre témoignage, nous aimerions clarifier certaines des réponses fournies aux questions.
2. Le sénateur Paul Massicotte a posé des questions sur les avantages que les arts et la culture procurent à la population canadienne et à la diplomatie culturelle. Bien que des fonds gouvernementaux appuient expressément les exportations pour aider les industries culturelles canadiennes à croître et à ramener des revenus étrangers dans le pays, j'aimerais préciser que la priorité est tout d'abord d'avantager les Canadiens, étant donné que ces industries se servent des deniers publics. Les fonds culturels, tels que le Fonds des médias du Canada qui finance la programmation télévisuelle, ont besoin d'obtenir une licence de radiodiffusion auprès d'un radiodiffuseur canadien pour que les émissions financées puissent être vues par un auditoire canadien. Un fonds à vocation plus industrielle, par exemple le Fonds expérimental du Fonds des médias du Canada, qui est destiné aux médias numériques, vise plutôt en priorité à faire en sorte que le budget soit affecté surtout à des Canadiens pour aider ainsi à construire une industrie canadienne.
3. Par ailleurs, les médias du cinéma, de la télévision et du numérique au Canada qui ont été appuyés financièrement par le gouvernement font l'objet d'une promotion auprès de la population canadienne par l'intermédiaire du portail <https://www.vuesurlecanada.ca/>, lequel résulte d'une initiative conjointe du gouvernement fédéral et des distributeurs canadiens de services par câble, par satellite et par IP.

4. La sénatrice Jane Cordy a demandé comment on pourrait améliorer le financement gouvernemental compartimenté pour faciliter la tâche aux différents secteurs culturels souhaitant collaborer ensemble. Nous avons deux propositions précises à cet égard. À long terme, nous envisageons un mode unique de financement de contenu au lieu d'avoir de si nombreux fonds distincts tels que le Fonds des médias du Canada, le Fonds de la musique du Canada, le Fonds du livre du Canada, etc. Certes, il faudrait déployer des efforts pour réviser les lignes directrices et les axer sur le contenu, tout en comprenant les besoins particuliers de chaque secteur; nous voyons donc là un objectif à long terme. Toutefois, un mode unique de financement faciliterait la collaboration entre les secteurs et permettrait à une entreprise du numérique et à un autre groupe culturel, par exemple, de travailler ensemble d'égal à égal.

5. À court terme, un examen des lignes directrices et programmes existants pourrait rendre plus facilement admissibles les partenariats intersectoriels, ou Patrimoine canadien pourrait mettre sur pied un fonds destiné expressément à ces partenariats, comme l'a fait la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario en créant l'Entertainment and Creative Clusters Partnership Fund qui a existé de 2006 à 2012.

6. Le président du Comité, le sénateur Raynell Andreychuk, a demandé si nous déployons des efforts suffisants pour appuyer les jeunes créateurs de médias numériques interactifs. J'ai mentionné la réduction des obstacles à la collaboration interprovinciale, l'ajout des médias numériques au cadre du traité sur la coproduction et l'appui accordé au développement d'un ensemble de projets. Nous aimerions aussi voir croître les fonds pour aider les petites et moyennes entreprises à embaucher des jeunes doués, de manière que ceux-ci puissent acquérir une expérience en travaillant avec autrui avant de se lancer eux-mêmes en affaires, et pour encourager les plus petites entreprises à courir le risque de former de nouveaux employés. Si les sources de capital-risque hésitaient moins à prendre des risques, les jeunes entrepreneurs à l'esprit créateur auraient moins de mal à obtenir des investissements pour faire croître leur entreprise sans devoir fusionner avec une grande entreprise.

7. Je me ferai un plaisir d'expliquer ces idées plus en détail si vous le souhaitez. Je répète, en terminant, que nous avons été enchantés de comparaître devant vous et de vous faire connaître nos points de vue.

Bien à vous,

Christa Dickenson



Présidente, Alliance interactive canadienne / Canadian Interactive Alliance